



Compte rendu de la réunion de bureau du 08/11/2018

1 – Schéma de Cohérence territoriale du Pays de Brest (SCoT)

Suite à [l'avis défavorable de la commission d'enquête publique](#), la Commission Aménagement, Développement Durable du Conseil de développement s'est réunie le 6 novembre.

Maryse Lapent a fait part d'une nouvelle disposition inscrite dans la loi ELAN (évolution du logement, de l'aménagement et du numérique), applicable immédiatement, qui prévoit que les villages densifiables doivent être localisés dans le SCoT ce qui n'est pas le cas et nécessitera un travail de repérage complémentaire avant leur intégration. Une réunion avec les maires des communes littorales sera organisée afin de connaître leurs intentions sur ce point. Par ailleurs, le pôle métropolitain du Pays de Brest et l'ADEUPa de Brest-Bretagne examinent les remarques de la commission d'enquête afin de les prendre en compte dans la mesure du possible, notamment sur les questions environnementales et sur la justification des choix.

Le Préfet du Finistère a fait savoir qu'il s'engageait à approuver le SCoT le 19 décembre dès lors que les modifications seront apportées.

La CADD s'inquiète des conséquences juridiques de cet avis qui « fragilise » le document en cas de recours. Les membres de la commission s'interrogent également sur certains éléments de l'avis de la commission d'enquête qui relèvent parfois plus d'une remise en question du projet politique que de la validité juridique du projet.

Plusieurs éléments ont également fait débat.

- La consommation d'espace constitue un problème central
- ne faudrait-il pas créer des zones agricoles protégées afin de préserver le foncier agricole au-delà de 20 ans ?
- Les serres contribuent à l'artificialisation des sols, entrent-elles dans le calcul des surfaces d'épandages ? Ne faudrait-il pas également améliorer leur insertion paysagère à l'image des autres constructions ?
- Quelles réponses apporter au sujet des coupures d'urbanisation ?
- Comment est calculée la densité, uniquement dans les zone U ?
- La question du nombre de logements rejoint le débat qui a eu lieu au sein du conseil de développement.

2 – Commission maritime :

Les animateurs de la commission feront part de leurs propositions avant la fin de l'année.

3 - Commission sociétale :

Une réunion est organisée le 16 novembre à 16h00, dans la salle de réunion du Conseil départemental, rue Parmentier à Brest, en collaboration avec le Mouvement associatif de Bretagne. Outre un rapide rappel des préconisations issues du travail du CESER, M. Jean-François Draperi, directeur du Centre d'économie sociale du Conservatoire des Arts et métiers (Ceste-Cnam) à Paris et rédacteur en chef de la RECMA (Revue internationale de l'économie sociale).

4 – Groupe de travail mobilité

Maryse Larpent a contacté Victor Antonio, responsable du service déplacements de la Métropole, afin d'organiser une 1^{ère} réunion du groupe de travail si possible avant la fin de l'année.

5 - Questions diverses

- Assises citoyennes de la mer le 22 novembre 2018
Le réseau des conseils de développement bretons organise les assises citoyennes de la mer et du littoral à Brest. Ces assises sont labellisées « Breizh Cop » et ont pour objectif d'apporter une contribution de la société civile au conseil régional.
- Rencontres nationales des conseils de développement
Guy Jourden et Maryse Larpent ont participé aux rencontres nationales qui se sont déroulées à Sète les 11 et 12 octobre. Maryse Larpent a participé à l'atelier sur la prospective afin d'y présenter l'activité du réseau des conseils de développement bretons sur ce sujet et a animé un atelier sur les coordinations régionales.
- Plan Climat Air Energie Territorial : Communauté de communes de Lesneven Côte des légendes :
La communauté organise 3 séances de travail collaboratif afin d'élaborer son PCAET. A ce jour, c'est la seule communauté qui associe le Conseil de développement à ses réflexions.
- L'ADEUPa organise un comité de pilotage de l'observatoire de l'économie maritime du Pays de Brest auquel assisteront Alain Ollivier et Maryse Larpent.
- Mobilités durables Pays de Brest
Le Pays de Brest organise des ateliers sur la mobilité pour poursuivre la démarche engagée à Loperhet le 1er octobre. Concernant ce travail Yves Jullien trouve regrettable que les transports collectifs ne soient pas intégrés dans cette réflexion.
- La coordination nationale des conseils de développement sollicite les conseils ayant travaillé sur la santé et le vieillissement afin de préparer un contribution

commune à l'enquête menée par le ministère de la santé : <https://grande-consultation-aines.make.org/>

La prochaine réunion de bureau aura lieu le :
Jeudi 6 décembre à 17h30 – 18 rue Jean Jaurès